

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 MARS 2024

DELIBERATION N°62-2024

Objet : <i>Affectation du résultat 2023</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	15
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
	Nombre de membres votants	15
	Date de la convocation : 13 mars 2024	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Président, Françoise VESPA, Frank STEYAERT, Jacqueline LAROCHE, Arielle BAILLY, Aline CALLEGHER, Zora CHAFFARD-QOCHIH, Gérard DUCHENE, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Geneviève MOREAU, Dominique CHAUVIN, Régis CHOPIN, Maurice HOFFMANN, Christian NOIR, Chantal MARTIN suppléante de Mme MAUGAIN excusée.

EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Valérie DEPIERRE, Véronique LAMBERT, Christiane MAUGAIN, Alain CHOULOT, Gérard FERNOUX-COUTENET, Guy SAILLARD.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion, et Agnès ARNOULD responsable communication et marchés publics et Laetitia GUYON responsable des carrières.

L'exercice 2023 a généré un excédent de fonctionnement d'un montant de : **186 033.15 €**
Les résultats de fonctionnement antérieurs reportés s'élevaient à : **1 293 460.98 €**
Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à : **1 479 494.13 €**

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'affecter ce résultat comme suit :
Affectation à l'excédent reporté (R 002) : **1 479 494.13 €**

Résultat d'investissement reporté au BP 2024, ligne R 001 : **99 612.87 €**

Après en avoir délibéré et procédé au vote, les membres du Conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, l'affectation proposée du résultat de l'exercice 2023.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE le 29 mars 2024



Le Président,

Clément PERNOT